

De : Alexandra Bardin-Szpiega [mailto:alexszpiega@hotmail.com]

Envoyé : mercredi 25 avril 2018 16:15

À : Mairie Bellerive <mairie@ville-bellerive.com>

Objet : OBJET : PLU BELLERIVE

A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

OBJET : Enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Bellerive-sur-Allier du 26 mars 2018 au 8 mai 2018

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur la révision du Plan local d'Urbanisme de la Communauté de Bellerive sur Allier,

nous souhaitons faire une observation.

Comme vous le savez, le règlement du plan local d'urbanisme ou, à défaut, les documents graphiques, doivent fixer des règles précises d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques et aux limites séparatives.

Or, nous constatons que le projet de révision du plan local d'urbanisme, soumis à enquête publique du 26 mars au 8 mai 2018, propose de façon générale et extensive la définition d'une zone très étendue susceptible d'accueillir de l'habitat collectif alors même que ladite zone inclut des aires insusceptibles d'être ainsi qualifiées au motif de prescriptions cadastrales ou de servitudes d'utilité publique destinées à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.

Nous vous remercions de prendre en considération cette remarque afin de voir préciser les règles d'implantation des constructions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nicolas ROUGIER

Alexandra BARDIN-SZPIEGA

10, rue Claude DECLOITRE

03700 BELLERIVE SUR ALLIER

M^r Maridet Didier
23 hameau de Belleme
03700 Belleme / Allier

Quelques remarques de riverains de la
rue Adrien Cavy =

Dans le haut de la Rue Cavy la création de deux nouvelles
zones d'activités soulève des interrogations et de
nombreuses inquiétudes =

Tout d'abord cela va inévitablement entraîner
l'augmentation du trafic et des nuisances pour les
riverains de la rue Cavy et des rues proches
qui subissent déjà beaucoup (bruit, vitesse, nombreux
camions contournant aux abords d'interdiction ...)

Il faut rappeler que c'est une voie située dans
un secteur majoritairement résidentiel et qui est
empruntée par des piétons (y compris des résidents
du Foyer de Vie du Bois du Roi) ou des
cyclistes alors qu'elle n'a pratiquement pas de trottoirs
à certains endroits et aucune voie cyclable,
elle est donc déjà suffisamment dangereuse sans
rajouter des véhicules de livraison ou des
utilitaires qui seront nécessairement de plus
en plus nombreux.

On peut aussi s'inquiéter de l'augmentation
des surfaces imperméables (bâtiments, aires de
stationnement ou de stockage) résultant de ces
activités et des conséquences sur les eaux du
niveau du Canton.

Enfin et surtout la création de ces zones
ne semble pas prévue dans le schéma de
cohésion territoriale de l'intercommunalité
collectivité intercommunale dont c'est le
domaine de compétence, d'autant que les
autres zones d'activité de la Commune
ne paraissent pas remplies en totalité.



Envoyé: jeudi 26 avril 2018 15:46
À: Penin Beatrice; Denis Laurence (VILLE BELLERIVE/ALLIER)
Objet: ENQUETE PUBLIQUE DU PLU - OBSERVATIONS

ENQUETE PUBLIQUE DU PLU - OBSERVATIONS

Sujet du mail

Libellé	Données envoyées	Détails
Nom	Maertens	
Prénom	Jan	
Adresse mail	janmaertens65@gmail.com	
Numéro téléphone	0789654502	
Votre adresse complète	18, rue Sornin 03200 Vichy	
Adresse concernée par l'observation	site de Montperthuis	

Bonjour,

Pour Montperthuis, au lieu de laisser le champ libre à Michelin et aux décideurs de Clermont (qui ne seront évidemment pas gênés par les odeurs du site de l'usine d'éthanol) pourquoi ne pas envisager une solution pour une fois innovante ? un immense champ de panneaux solaires par exemple. En construisant cette usine d'éthanol, on retourne au XX^{eme} siècle..demandez aux gens qui habitent près d'une usine d'éthanol, vous allez voir ce qu'ils vous répondent : leurs maisons ne valent plus rien, les gens quittent l'endroit, une odeur d'oeuf pourri flotte dans l'air, voulez-vous vraiment que Vichy deviennent comme Commeny ? de plus, comment construire cette usine en respectant les grandsplans anti pollution déjà adoptés par la ville de Vichy et par l'Europe ? c'est impossible...

Ceux qui vous disent que des progrès ont été fait en matière de désagrément olfactif vous mentent, ce sont les mêmes qui soutiennent que le parc nucléaire français ne montre pas de faiblesses, or un Fukushima peut arriver demain dans n'importe quel site nucléaire français..alors Messieurs les élus, s'il vous plaît, soyez raisonnables et renoncez à ce projet d'usine d'éthanol, qui, si elle procurera quelques emplois (combien ? des usines similaires ont entre 4 et 8 employés !) n'en vaut pas la chandelle ! bien plus de désagrément que d'avantages..

Vous vous imaginez, le dimanche en famille, au bord de l'Allier, en été, sur ces jolies planches avec bars et restaurants, en terrasse, incommodés par une odeur bizarre qui flotte dans l'air ?

Accepter cette usine d'éthanol à Montperthuis, , c'est la mort de Vichy et de son attractivité. Cela dit, si vous voulez laisser Michelin et les élus de Clermont décider à votre place de l'avenir d'une agglomération qu'ils n'habiteront pas, et qui ne subiront donc pas les conséquences de leur geste, c'est à vous de voir...

bien cordialement,

De : Sylvain SAUZE [mailto:famillesauze03@orange.fr]

Envoyé : jeudi 26 avril 2018 16:30

À : Mairie Bellerive <mairie@ville-bellerive.com>

Objet : Modification PLU

Monsieur Le maire,

Je suis contre la modification du PLU car il ouvre la voie à une possible reconversion du site de Montpertuis vers une industrie polluante. Je ne tiens pas à ce que la qualité de vie de notre région soit remise en question à cause d'un choix industriel néfaste.

En espérant que vous tiendrez compte de mon avis

Veillez agréer, Monsieur Le maire, mes sincères salutations

Sylvain SAUZE

03110 VENDAT

A large rectangular area with horizontal blue lines, typical of a lined document or a form for a signature or stamp.